

L'édito du Moire

Avec la patrouille de France qui a survolé le ciel méaultois le 25 août 2019...



\mathcal{L} 'équipe municipale vous souhaite une bonne année 2020



L'année 2019 a été une année particulièrement importante pour la commune de Méaulte car le village est récompensé par une 1ère fleur au concours des villages fleuris. Nous pouvons tous nous féliciter du résultat car cette récompense a été obtenue grâce à un travail d'équipe de la part du conseil municipal et des agents communaux.

Nous avons poursuivis les travaux dans la commune avec la réfection de la voirie rue du Cimetière et rue du Tour de Ville (avec un achèvement début 2020 pour cette dernière) et l'effacement des réseaux rue de la Neuville et ruelle Frion. Nous avons également procéder à la rénovation intérieure du presbytère à l'église, ainsi qu'à la réhabilitation de la toiture de l'école maternelle.

A la ZAC du Pays du Coquelicot, la société 3A (Assistance Aéronautique Aérospatiale) qui a construit sa plate-forme régionale sur le terrain entre IndustriLAB et Figeac aéro a permis la création de dix emplois. Toujours à la ZAC, l'hébergement

d'entreprises, baptisé Hub, de 1600 m² va ouvrir début 2020. Situé derrière IndustriLAB, ce site, dédié aux entreprises, va regrouper plusieurs espaces : un espace de co-working pour les porteurs de projets en début de parcours ; un incubateur et une pépinière dédiés aux personnes qui ont commencé à travailler sur une idée depuis moins de deux ans ; un hôtel d'entreprises destinés aux entrepreneurs qui veulent faire grandir leur projet déjà lancé et enfin un espace ateliers et stockage. Ce développement de la ZAC démontre que la commune de Méaulte continue de développer son attractivité.

Et pour conclure, permettez-moi de vous présenter à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets personnels et professionnels pour l'année 2020.

Hugues Francomme

Méaulte en Somme

Directeur de la publication : Hugues Francomme Rédaction et crédit photos : Jean-Michel Fournier Comité de relecture : Célie Magniez, Nathalie Petit, Anouchka Even, Claudine Houdart, Fabien Masson Impression : www.groupehlc.com

En bref

Assermentation. Après avoir achevé sa formation initiale d'application des gardes champêtres qui s'est déroulée à Montpellier du 21 janvier au 5 juillet 2019, Nino Tésofil, agent technique territorial, a été assermenté le 12 septembre dernier devant le juge au tribunal d'instance de Péronne.

Titularisation. Agent technique territorial, Mathieu Seruiller a été titularisé dans son poste à compter du 1er septembre 2019. Il exerce les fonctions d'agent d'entretien des espaces verts, des bâtiments communaux et des espaces publics.

Une nouvelle entreprise. Au 2, route de Ville-sur-Ancre, Jean-Michel Hunaut a créé sa propre société de nettoyage et de fleurissement de tombes. Il vous propose différentes formules pour répondre à vos attentes. Vous pouvez le contacter au 06 75 15 51 41.

Restauration scolaire. La loi Egalim confirme l'engagement pour une alimentation durable et un approvisionnement responsable dans les cantines scolaires. Dans ce cadre, depuis le 30 octobre 2019, un menu végétarien par semaine est servi aux enfants de l'école. Ce menu est en test pendant une période de 2 ans.

Médaillée d'Or. Le 1^{er} octobre dernier, dans les salons de l'Hôtel de Ville d'Albert, la méaultoise Marinette Devaux a reçu la médaille d'or de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Marinette est engagée depuis de très nombreuses années au service des sportifs. Bravo et félicitations Marinette.

Roxagne. Dans l'après-midi du 15 octobre dernier, une équipe de caméramens de la société de production Universal Music France a « envahi » notre commune pour procéder à une séance de tournage des lieux de vie de Roxane Beauvais, enfant du pays. Ecole, city-stade, court de tennis, place Jean Moulin... tous les endroits familiers de Roxane ont été filmés. Le clip d'une durée de 2'39" est sorti le 29 octobre dernier. A découvrir sur youtube « roxaane cotemplation ».

Roxagne (suite). Trois jours après la sortie du clip de Roxaane, plus de 6000 vues étaient enregistrées et 156 personnes ont commenté son clip. « C'est incroyable, vraiment l'attente en vaut la peine, je suis fière de ton évolution et tu peux aussi l'être, continue, on t'aime et surtout moi » commente Klervi rcn. « Toujours aussi incroyable tes textes, j'espère que tu iras loin » Sandra Gomes.

Campagne de stérilisation des chats. Pour enrayer le phénomène de multiplication des chats, la commune a entrepris une campagne de stérilisation. Au cours de l'année 2019, 19 chats ont été stérilisés, pucés et identifiés.





Champion de la Somme. Maxence Détré, licencié au Club Espoir Cycliste albertin, élève de la classe de CM2, a remporté le titre de champion départemental de cyclo-cross dans la catégorie des benjamins (11-12 ans) le 2 novembre 2019. Le dimanche 1er décembre, il a terminé au pied du podium du championnat des Hauts-de-France. Bravo Maxence. De son côté, le frère de Maxence, Lysandre, est devenu vice-champion départemental de cyclisme sur route à Rivery en mai dernier.



Un nouveau prêtre. Le dimanche 3 novembre dernier, dans l'église Saint-Léger, la paroisse du village a été heureuse d'accueillir l'Abbé Samuel Leyronnas qui a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2019 dans notre communauté paroissiale. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Cérémonies du 11 novembre.

Le 8 novembre dernier, entourés de leurs enseignants, les enfants de l'école ont célébré l'Armistice. Chaque élève a déposé au pied du monument aux morts un bouquet pour rendre hommage aux victimes civiles et militaires de la Grande Guerre.



Recensement de la population. Le recensement des habitants de notre commune se déroulera du **16 janvier au 15 février 2020**. Ce recensement est très important puisqu'il permet de déterminer la population officielle de chaque commune. **Il est obligatoire** et strictement confidentiel. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. **Vous pouvez répondre par internet, c'est plus rapide, plus simple**. Réservez un accueil favorable aux agents recenseurs de notre commune : Emilie Rasse, Virginie Delporte et Philippe Masson.







Recensement de la population (suite). Notre commune a été sélectionnée pour mettre en œuvre un nouveau dispositif de recensement. Durant les premiers jours de l'enquête, vous serez sollicités pour vous faire recenser en ligne par la distribution d'un document dans votre boîte aux lettres. Vous aurez un délai de 5 jours pour répondre par internet. Cette méthode a déjà fait ses preuves sur le plan national.

Du côté de la vie communale

Une première fleur pour la commune

Depuis l'année 2014, Claudine Houdart, adjointe, en charge du fleurissement, a le souhait et la volonté d'embellir notre environnement, nos rues, nos abords, nos entrées de ville...

Les bâtiments communaux (mairie, école, salle des fêtes, église, monument aux morts) font l'objet de soins particuliers. Des plate-bandes fleuries font leur apparition dans d'autres secteurs du village (autour du parking de la salle des fêtes, près des places publiques, dans les rues de Bray, de Morlancourt, de Moreuil...).

Les plantes vivaces et annuelles sont privilégiées. Notre patrimoine paysager et végétal comme les haies, les arbres sont mis en valeur. Des jardinières suspendues redonnent de la couleur aux bâtiments municipaux.

En 2016, la commune décide de participer pour la première fois au concours des villes et villages fleuris organisé par le Pays du Coquelicot. Nous obtenons les félicitations du jury. En 2017, le jury nous décerne le prix du fleurissement remarquable. Le jury du Coquelicot décide de présenter notre dossier dans la catégorie départementale. Le 21 novembre, notre village est une nouvelle fois honoré en obtenant les félicitations du jury et le prix de la première participation.

Enfin, la consécration arrive le 25 novembre 2019 lors d'une cérémonie à Abbeville. Le jury régional des villes et villages fleuris décerne à la commune sa première fleur.



Les jeunes diplômés sont récompensés

Le vendredi 25 octobre dans la salle polyvalente, lors d'une sympathique cérémonie, 28 jeunes ont reçu des mains des élus une récompense pour leur diplôme scolaire obtenu au cours de l'année scolaire 2018/2019. Le verre de l'amitié a conclu la soirée.



Les diplômés: Enola et Clément Goblet, Sarah et Amélie Frontière, Pierrick Alteyrac, Florian Toupet, Hugo Delattre, Clément Coulon, Lolita Bazin, Jason et Anaïs Proyart, Candice Delplanque, Léa Delattre, Marion Sagnier, Célim Freifer, Thibault Masse, Manon Goudant, Marianne Hannecart, Adèle Vasseur, Cécile Bidart, Marion Danquigny, Antoine Drifela, Coline Dheilly-Maneluk, Mattéo Boyart, Gaëlle Dehais, Valentine Lengellé, Quentin Buée, Léa Gourdin.

Du côté des travaux

Réunion d'informations. De nombreux riverains des rues du Tour de Ville et de la rue basse du Cimetière ont assisté le jeudi 17 octobre dans la soirée à la présentation des travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs de ces rues. Le cabinet d'architectes Verdy et l'entreprise STAG ont informé les habitants des projets de travaux qui ont débuté au cours du mois de novembre.



Rue du Cimetière : les travaux sont finis...

Bordures refaites, nouveaux trottoirs, nouvelle bande de roulement, le bas de la rue du Cimetière très empruntée par les véhicules qui se rendent vers Albert, s'est refait une beauté. Les travaux entrepris par l'entreprise STAG ont débuté à la fin du mois d'octobre pour se terminer à la fin du mois de novembre. De bas en haut, en quelques années, la rue s'est complètement transformée. Tous les réseaux aériens sont enterrés.



... et commencent rue du Tour de Ville

Depuis le 25 novembre, l'entreprise STAG a entrepris la réfection complète de la chaussée, des bordures et des trottoirs. Au préalable, la route est creusée sur une profondeur d'environ 1 mètre pour créer une tranchée drainante pour les eaux pluviales.

Toiture de l'école maternelle. Commencés et réalisés par une entreprise locale au cours du mois de juillet, les travaux de réfection complète de la toiture de l'école maternelle se sont terminés le 30 août dernier. Le 2 septembre au matin, enfants et parents ont été accueillis dans un bâtiment à la toiture neuve.



Aménagement en bois rue d'Etinehem. Pour retenir la terre des talus devant quelques habitations de la rue d'Etinehem, des traverses paysagères en chêne ont été installées et enterrées dans le sol. Le travail a été effectué par une entreprise locale au cours du mois d'août 2019.

Toiture de l'ancien presbytère. Après la réhabilitation complète de l'ancien presbytère (isolation des murs, réfection des combles...), c'est au tour de la toiture de l'immeuble de subir une restauration complète.

Miroir de sécurité. A l'angle de la rue de La Mauresse et de la rue du Cimetière, un miroir de visibilité et de sécurité a été installé à la fin du mois d'octobre.



Du côté de la création d'enfreprises

Ma petite entreprise connaît pas la crise...

Isabelle et Jean-Michel Hunaut ont créé leur entreprise dans le village. Les services à la personne sont au cœur de leur activité.



Isabelle est une enfant du pays. Elle y a passé toute son enfance. Après sa rencontre avec Jean-Michel, ils s'installent à Albert puis à Authuille. Ils reviennent vivre au pays en 2005 et s'établissent dans leur belle maison au **2, route de Ville**, l'année de naissance de Carla-Marie. Quelques années plus tard, en 2012, Julia montre le bout de son nez. La vie s'écoule paisiblement autour de la famille, du travail.

« Depuis longtemps une idée trottait dans la tête de mon mari. Il souhaitait créer son entreprise. L'idée a germé et au fil du temps s'est transformée en réalité » précise Isabelle. Les aléas de la vie professionnelle ont accéléré le processus. « L'idée de travailler autour des services à la personne nous est venue naturellement ». Isabelle connaît mieux que quiconque les besoins actuels de la population.

Des solutions pour tous.

Le projet prend forme. Les démarches administratives commencent. Jean-Michel suit une formation d'assistant de vie aux familles pour connaître le métier et ses contraintes. **NTF Services**, la première société voit le jour le 1^{er} octobre. **MISA Loisirs** commence son activité le 15 novembre. Enfin, **MISA Services débute le 1^{er} décembre**. Tout va très vite. La communication se met en place. Les premières commandes arrivent autour du nettoyage de tombes à l'occasion de la fête de La Toussaint. Au **2, route de Ville**, un atelier voit le jour. Dans une surface de 50 m², les groupes d'enfants qui se retrouvent pour un anniversaire, un goûter sont accueillis. Des ateliers d'entretien de la mémoire, des ateliers de musique, de détente, de chant sont créés.

Du côté de **MISA Services**, l'équipe intervient dans le domaine de l'entretien de la maison, les travaux ménagers, les petits travaux de bricolage, de garde d'enfants de plus de 3 ans, d'assistance aux personnes ayant besoin d'une aide temporaire, de l'assistance administrative...

Tous ces services sont éligibles à la réduction d'impôts pour les personnes imposables et de remboursement d'un crédit d'impôts si elles sont non imposables sur la base de 50% des sommes engagées.

Pour connaître toutes les activités de l'entreprise, vous pouvez joindre Isabelle au 06 38 17 47 93 et Jean-Michel au 06 75 15 51 41. Le devis est gratuit.

Mail : contact@misa-services.fr site internet en cours de réalisation : www.misa-services.fr

Du côté de l'entreprise

Aurélie a une passion, la broderie

« Dès l'âge de 14 ans, je voulais faire de la couture mais dans ce domaine les débouchés sont rares ». La passion d'Aurélie s'affine. Elle se dirige vers une école de couture à Amiens et passe un BEP des métiers de la mode et des industries connexes.

Plus tard, elle apprend son métier en entreprise pendant 3 années mais s'arrête soudainement. « *Je ne supportais pas d'être dirigé par un homme qui usait de son statut* ». Après cet échec, elle ne se replie pas sur elle et rebondit. Elle crée sa propre entreprise le 1^{er} janvier 2018 et adopte le statut d'auto-entrepreneur.

En 2013, avec son mari, elle achète sa maison au 15, rue Manot. Trois enfants naîtront.

Elle investit dans le matériel, un peloteur de broderie pour couper, une brodeuse, des presses à chaud...

Elle transforme une partie de sa salle à manger en atelier. Elle confectionne des broderies sur des accessoires bébé (bavoirs, écharpes, serviettes de bain...), sur les mugs... Sa durée de travail est variable. « *J'ai de nombreuses commandes de motifs ornementaux pour les périodes de fêtes* ». Aurélie peut travailler jusqu'à une heure avancée de la nuit pour satisfaire sa clientèle. Le dimanche 1^{er} décembre dernier, elle exposait ses œuvres sur le marché de Noël.

Contact : Aurélie Carpentier au 06 66 58 86 02 - www.facebook.com/babybroderie/ Site internet en cours : www.babybroderie.fr - Mail contact@babybroderie.com



Du côté de la création d'enfreprises

Décorez vos objets à la folie, passionnément

La méaultoise Tatiana Sagot à une nouvelle passion. Elle personnifie les textiles, les cadeaux, les accessoires, les objets de décoration... Découverte.

Pendant une quinzaine d'années, Tatiana fait les beaux jours de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) devenue en 2010 Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail CARSAT. Elle gravit tous les échelons un à un pour devenir cadre management. Virage à 180°. Nous sommes en juillet 2019. Elle crée son entreprise au doux nom de ERLIO Création. ER comme Erwan, le prénom de son fils né en 2016 et LIO comme Télio le prénom de son neveu. Un suffixe et un préfixe qui donnent une entité.

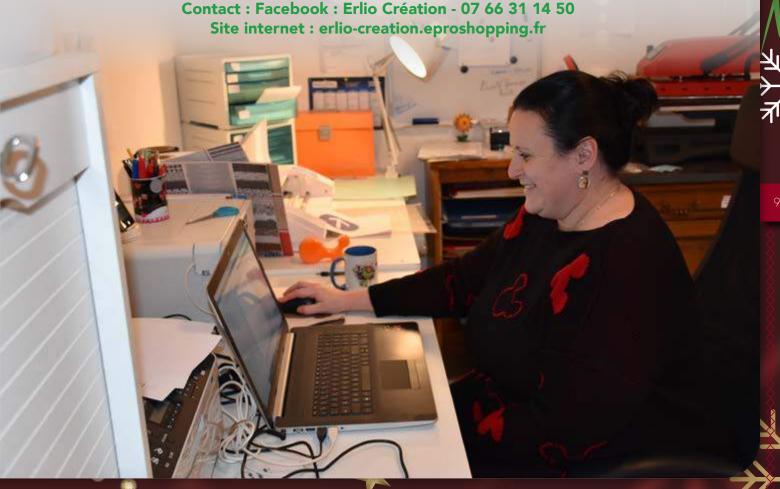
« Je n'avais pas de prédisposition à la création artistique. C'est une découverte. Je me suis inspiré des talents de ma sœur Joanna complétés par mes connaissances informatiques. La fibre familiale a fait le reste » confie-t-elle. Puis l'idée germe. Elle se transforme. Tatiana investit dans l'achat de matériel nécessaire pour son activité. Le feu passe au vert. « J'exploite le temps libre de jeune maman ». Les premiers contacts sont pris. Le nouveau club de

l'USOAAS fait appel à ses services pour l'équipement de ses équipes.

Elle transforme une pièce de son domicile de la rue de La Neuville en atelier et dépose ses créations dans le magasin de sa sœur TENDANCEO au 7, rue Anatole France à Albert.

Aujourd'hui, elle laisse libre cours à son imagination ou plutôt à l'inspiration de ses clients qui peuvent venir avec leurs idées. Elle les réalise. « C'est toute une gamme de personnalisation d'objets et de vêtements pour faire... ou se faire... un cadeau à petits prix. Toutes les occasions sont bonnes pour dire aux gens qu'on les aime », le flyer qu'elle a créé en dit long sur les prétentions de Tatiana.

Pour vous, pour vos associations, Tatiana réalise des flocages sur des tee-shirt, des tapis de souris, des mugs, des porte-clefs, des petits cartables, des petites pochettes, des tabliers, des sacs de shopping et sur bien d'autres objets encore.



Du côté des associations sportives

Le mot de René Bataille, président de la société de chasse

« Le soleil était au rendez-vous le 1^{er} septembre 2019, lors du Ball-Trap d'entraînement qui précède l'ouverture de la chasse (une sortie en pleine nature à ne pas manquer).

Malgré les fortes chaleurs du début de l'été, 2019 fut une excellente année pour la reproduction du petit gibier.

Le 16 novembre, c'était le traditionnel repas dansant de notre association. Un grand merci aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

Bonne année 2020 et rendez-vous début mars pour le prochain comptage de printemps du petit gibier ».





Le mot de Monique Bataille, présidente du club de gymnastique

« Le 7 septembre dernier, les adhérents du club de gymnastique « Sports et Loisirs Méaultois » accompagnés de leurs familles ont passé deux journées inoubliables dans le parc du « Puy du Fou ».

Spectacles grandioses, cascades, effets spéciaux, décors époustouflants, super mises en scène ont ravi les participants. Ils ont pu profiter également du plus grand spectacle de nuit, la ciné'scènie. Ils en ont pris plein les yeux.

D'autres sorties sont déjà en prévision. Vous pouvez les rejoindre tous les lundis à 18h45 à la salle des fêtes pour une heure de détente. Les membres du club vous souhaitent une très bonne année 2020 »

Deuxième sacre consécutif pour Fabien Masson

Après 3 sets de grande intensité, 3 heures de jeu, et sous 3 heures de soleil chaud, Fabien Masson, licencié dans un club de la région d'Alès, a remporté la 14ème édition du tournoi de tennis de Méaulte face à Alexandre Dumesnil licencié au TC de Bray-sur-Somme samedi 31 août.

Cette 14^{ème} édition a tenu toutes ses promesses. Le score reflète la partie : 5/7, 6/2 et 7/5 en faveur de Fabien. Après avoir sauvé plusieurs balles de match, Alexandre s'est incliné avec panache.



Du côté des associations sportives

Le mot de Pascal Dubois, président de la société de pêche

« La rivière Ancre fait peau neuve. Cette année, nous avons, en collaboration avec la Fédération de Pêche de la Somme entrepris des travaux sur la rivière. Les arbres tombés lors des tempêtes ont été retirés. Cinq frayères ont été rechargés en cailloux soit environ 300 m². Cinquante mètres de tressage ont été posés pour retenir la berge. C'est une première étape. D'autres travaux seront mis en place à la fin de l'année 2020.

Cette année, nous avons lâché 650 truites Fario de 28/30 et 1500 truitelles de 10/12. 2000 truitelles de 15 centimètres seront lâchés en décembre 2020. En mars 2020, nous organisons notre opération rivière propre. Notre soirée pêche se déroulera le 25 avril. Nous comptons sur vous lors de ces manifestations. La société de pêche de Méaulte-Dernancourt vous présente tous ses vœux pour l'année 2020 ».



L'équipe A



L'équipe C



Le Football Club en images

L'équipe première du Football Club rencontre des débuts difficiles au sein du championnat de la Somme de 2ème division. Après 7 rencontres (2 victoires, 2 nuls et 3 défaites), elle se classe 8ème au classement provisoire.

L'équipe B est actuellement 5ème au classement de son championnat de division 4 après 7 rencontres disputées.

L'équipe C évolue en division 7 du championnat de la Somme. Elle se classe 3^{ème} après ses 4 victoires et ses 2 rencontres perdues.

Des U8 aux U18 en passant par le foot animation, toutes les catégories de jeunes sont représentées au sein du club qui développe une politique sportive tournée vers les jeunes générations.



Du côté des associations

Un chèque record pour l'école

Le 15 octobre, dans la salle de la Mairie, l'association de parents d'élèves La Récré a remis un chèque d'un montant de 3000 € à l'école de Méaulte grâce aux bénéfices réalisés lors de ses différentes animations organisées au cours de l'année scolaire 2018/2019 (bourse aux jouets, marché de Noël, bal costumé, grilles, kermesse). **Félicitations** à tous les membres de cette association qui œuvrent pour donner aux enfants de l'école les meilleures chances de réussite.



Beau succès pour la bourse aux jouets

La troisième bourse aux jouets de l'association de parents d'élèves « La Récré » qui s'est déroulée le 24 novembre dernier a obtenu un beau succès. Déplacée du samedi au dimanche, la manifestation a fait le plein en terme d'exposants. Tôt le matin, les visiteurs sont venus nombreux à la recherche des meilleurs affaires.



Une soirée country réussie

Le 5 octobre dernier, l'association Country Moving a réuni une centaine de danseurs dans la salle polyvalente. Retour en images sur cette soirée dansante qui s'est prolongée tard dans la nuit.





Du côté des associations

Le mot de Lysiane Boissier, présidente du comité des fêtes

« Le 10 mars, nous avons organisé le salon de la femme et de la beauté en l'honneur de la journée de la femme avec une vingtaine d'exposants dont tous les produits étaient dédiés à cette journée. Le midi, nous avons servi un repas à 5 euros. Le public a été au rendez-vous. La journée fut réussie.

Le samedi 20 avril, 70 enfants et leurs parents ont participé à la chasse aux œufs de Pâques avec bonne humeur et beaucoup de chocolats à emporter à la loterie.

Le dimanche 30 juin, les aînés se sont rendus à Naours pour la visite des grottes. Un repas a été servi à la brasserie des muches.

Le samedi 2 novembre, le repas à thème sur « Les Hauts-de-France » a attiré 120 personnes avec un très bon repas. Pour l'occasion, les membres du comité des fêtes ont revêtu des tenues aux couleurs Hauts-de-France vert et bleu pour accueillir les invités.

Dimanche 1^{er} décembre, le 15^{ème} marché de Noël et de la gastronomie s'est déroulé avec plus de 50 exposants. Faute de places, nous avons dû refuser plus de 20 personnes. Le midi, le repas-boudin blanc à 8 euros a attiré 250 personnes. C'est une très belle réussite avec une ambiance très conviviale. Encore merci à nos fidèles participants.

Pour 2020, le goûter des aînés va être reprogrammé si le nombre d'inscrits est suffisant le dimanche 29 mars, sinon il sera abandonné définitivement à notre grand regret. A cause de la location de la salle des fêtes, exceptionnellement la chasse aux œufs de Pâques aura lieu le lundi 13 avril à 10h30 et non le samedi.

Les membres du comité des fêtes se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux et vous souhaiter une très bonne année 2020 ».



Etat Civil 2019

Bonjour les bébés

Kylian Brandao Specqné le 8 janvier à LilleIris Chéronnée le 6 avril à AmiensFlavie Hannecartnée le 11 avril à AmiensDiane Da Fonseca Guerranée le 17 mai à AmiensLuciano Dignocourtné le 13 octobre à Amiens



Ils nous ont quittés en 2019

Gilbert Gressot
Catherine Margotin
Albert Cencier
Guy Leroy
Marguerite Mascré
Madeleine Auzolle

le 12 janvier le 3 mars le 1^{er} avril le 19 mai le 23 juillet le 13 août

Annie Hué Guy Dubois Joseph Wysocki le 13 août le 7 septembre le 16 octobre

Ils se sont unis

Clémence Panier et Vivien Rose Emilie Paruch et Hervé Szablewski

Justine Ponche et Guillaume Chéron



le 3 août

le 24 août

le 19 octobre



Dates à retenir

Dimanche
12 janvier

Loto du Football Club

Vendredi 7 février

Spectacle pour enfants « Comme un p'tit coquelicot » Samedi 8 février

Repas du Football Club Mardi 11 février

Mardi-Gras avec La Récré (bal costumé)

Dimanche 16 février

> Repas des aînés de la commune

Dimanche 23 février

> Les foulées méaultoises

Dimanche 8 mars

Salon de la Femme

Samedi 14 mars

Tournoi de tennis de table

Dimanche
15 mars

Elections Municipales

Dimanche 15 mars

Loto du Football Club

Mercredi 18 mars

Spectacle pour enfants avec La Récré Dimanche 29 mars

Goûter des aînés avec le comité des fêtes

Samedi 4 avril

Soirée country

Lundi 13 avril

Chasse aux œufs de Pâques avec le comité des fêtes Samedi 25 avril

Soirée de la société de pêche Dimanche
7 juin

Fête des mères avec le comité des fêtes

Samedi 20 juin

Kermesse de l'école

mardi 14 juillet

Défilé aux lampions. Feu d'artifice Dimanche 30 août

Ball-Trap de la société de chasse

Samedi 19 septembre

> Repas du Football-Club

Dimanche
20 septembre

Loto du Football-Club

Samedi 3 octobre

Soirée country

Samedi 7 novembre

Repas à thème du comité des fêtes

Mercredi 11 novembre

Repas ou loto du Football Club

Dimanche 22 novembre

Réderie du jouet avec La Récré Samedi 28 novembre

Repas de la société de chasse

Samedi 5 décembre

Distri<mark>bution du colis aux aînés de la commne</mark>

Dimanche 6 décembre

Marché de Noël du comité des fêtes

Vendredi 11 décembre

Fête de Noël des enfants de l'école et de la commune Jeudi 31 décembre

So<mark>iré</mark>e réveillon du club Sports et Loisirs

Elections municipales et communautaires

Votez pour une liste entière

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochain. Les dernières s'étaient tenues les 23 et 30 mars 2014. Comme en 2014, les communes de plus de 1000 habitants comme la notre sont concernées par le scrutin de liste.

→ Un vote pour deux listes entières sans les modifier

Les bulletins de vote comportent deux listes :

- à gauche, la liste des candidats au conseil municipal
- à droite, la liste des candidats au conseil communautaire
- → Les deux listes présentes sur les bulletins sont bloquées et indissociables

Le vote se déroule au scrutin majoritaire avec une dose de proportionnelle.

Les candidats se présentent en listes complètes et le panachage, le raturage, les ajouts, les modifications ne sont plus autorisés. Dans ce cas, le bulletin est considéré comme nul. En choisissant une liste complète, les électeurs voteront donc pour un programme, pour un projet précis impliquant une équipe paritaire de candidates et de candidats (autant d'hommes que de femmes). Il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux tout en rayant la liste des conseillers communautaires (ou inversement).

→ ATTENTION : POUR VOTER, UNE PIÈCE D'IDENTITÉ EST OBLIGATOIRE

L'attribution des sièges

Le décompte des suffrages ne se fait plus par candidat mais par liste.

Une liste est élue dès le premier tour si elle obtient la majorité absolue des suffrages exprimés et 25% des électeurs inscrits. Elle reçoit la moitié des sièges à pourvoir. Les sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle.

Dans le cas contraire (aucune liste n'obtient la majorité), un second tour est organisé. Seules les listes ayant obtenu, au premier tour, 10% des suffrages exprimés peuvent y participer. Les listes ayant obtenu 5% des suffrages exprimés peuvent néanmoins fusionner avec une autre liste présente au second tour.

La liste qui arrive en tête au second tour bénéficie d'une prime majoritaire de 50% et se voit ainsi attribuer d'office la moitié des sièges (arrondi à l'entier supérieur si nécessaire) du conseil municipal. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre les listes ayant obtenu 5% des suffrages exprimés.

→ Election des conseillers communautaires : « Un bulletin, deux listes »

Les noms des candidats aux postes de conseillers communautaires, (nouvelle appellation des délégués communautaires), figurent sur la liste candidate aux élections municipales. Ils ne sont plus désignés par le conseil municipal. La parité doit être également respectée. Pour notre commune, ils sont au nombre de trois.

Bon à savoir

Les élections municipales permettent d'élire les membres des conseils municipaux (15 pour notre commune), pour un mandat de six ans. Une fois élus, les conseillers municipaux élisent parmi eux le maire de la commune, au scrutin secret et à la majorité absolue. Le maire sera chargé de présider le conseil municipal.